

Surveillance chikungunya / dengue / Zika

Date de publication : 6 mai 2025

OCCITANIE

Démarrage de la surveillance renforcée en France hexagonale

Le dispositif de surveillance renforcée de la dengue, du chikungunya et du Zika est activé du 1^{er} mai au 30 novembre, période d'activité du moustique tigre (*Aedes albopictus*) en France hexagonale.

Étant donné l'historique de colonisation par *Aedes albopictus* et comme en témoignent les données de surveillance sur les dernières années (cf bilan 2024 page suivante), la survenue d'épisodes de transmission autochtone (sans notion de voyage) de virus par ce vecteur est désormais une situation attendue chaque année en France hexagonale, en particulier en Occitanie.

Pour le début de saison 2025, la pression d'importation est particulièrement élevée pour le virus du chikungunya, en lien avec l'épidémie en cours sur l'île de La Réunion et la circulation active du virus de la dengue en Guadeloupe.

Nous souhaitons donc rappeler aux voyageurs en zone tropicale l'importance de se protéger contre les piqûres de moustiques, pendant et au retour de voyage, et l'intérêt de consulter rapidement un médecin en cas de symptômes évocateurs d'une infection à un arbovirus (fièvre, douleurs articulaires ou musculaires, maux de tête, éruption cutanée, douleurs rétro-orbitaires).

Les professionnels de santé ont également un rôle central à jouer car le diagnostic et le signalement précoce des cas de dengue, de chikungunya, mais également de Zika, permettent la mise en œuvre rapide de mesures de démoustication adaptées et réduisent le risque de transmission autochtone.

Protégez-vous en adoptant les bons gestes pour éviter de vous faire piquer



Vêtements amples et couvrants



Répulsifs anti-moustiques



Moustiquaire



Diffuseurs électriques



Serpentins à l'extérieur



Climatisation

Rappel du bilan de la saison 2024 de surveillance du chikungunya, de la dengue et du Zika, France hexagonale et focus Occitanie

Le dispositif de surveillance renforcée de la dengue, du chikungunya et du Zika a été activé du 1er mai au 30 novembre, période d'activité du moustique tigre (*Ae. albopictus*) en France hexagonale.

Comme en 2023, la pression d'importation a été particulièrement élevée pour la dengue durant la saison 2024, en lien avec une circulation virale très active en Guadeloupe et en Martinique.

Ainsi, du 1^{er} mai au 30 novembre 2024, **2 107 cas de dengue** ont été importés sur le territoire hexagonal (dont 55% en provenance des Antilles françaises).

En Occitanie, du 1er mai au 30 novembre 2024, ont été identifiés :

- **178 cas importés de dengue, 3 cas importés de chikungunya et 1 cas importé de Zika** ;
- **Trois foyers de dengue autochtone (5 cas)** :

- 1 cas dans l'Hérault résidant à Montpellier (sérotype non déterminé) avec contamination possible sur la commune de Pérols (date de début des signes (DDS) le 17/06) ;
- 2 cas intrafamiliaux dans les Pyrénées-Orientales (sérotype non déterminé) résidant sur la commune de Bahó avec contamination possible à Florac en Lozère (DDS les 16/07 et 19/07) ;
- 2 cas de DENV-1 dans l'Hérault résidant à Vendargues (DDS les 08/09 et 09/09).

Chaque cas identifié, importé ou autochtone, a donné lieu à une **investigation épidémiologique** par l'Agence Régionale de Santé et déclenché l'intervention rapide des services de lutte antivectorielle (LAV) autour des 163 cas ayant été virémiques en Occitanie (88% des cas identifiés), afin de limiter le risque de transmission autochtone du virus. Au total, **216 prospections entomologiques et 189 traitements de lutte anti-vectorielle** ont été réalisés dans la région.

Une recherche active de cas a été mise en œuvre autour des foyers de cas autochtones, pour déterminer l'étendue de la transmission locale et ajuster le périmètre du traitement LAV si nécessaire: sensibilisation des professionnels de santé et communiqués de presse pour sensibiliser la population générale et, selon le contexte, enquête en porte-à-porte dans une zone de 150 à 250 m de rayon.

Au cours de cette saison de surveillance, 72% des cas ont été identifiés grâce au signalement par les professionnels de santé ; 27% n'avaient pas été signalés et ont été identifiés à partir des données de rattrapage du réseau de laboratoires (transfert automatisé des résultats des laboratoires Eurofins Biomnis et Cerba à Santé publique France), et 1% étaient issus de la recherche active de cas autour des foyers de transmission autochtone.

Le **signalement par un professionnel de santé** a permis de **réduire de 4 jours le délai médian entre la date de début des signes et l'identification des cas** (délai médian de 12 jours par le rattrapage laboratoire vs 8 jours par un professionnel de santé). Les professionnels de santé ont ainsi un rôle clé à jouer : en diagnostiquant et signalant les cas de dengue, chikungunya et Zika, ils permettent l'**intervention précoce des opérateurs de démoustication et réduisent le risque de transmission autochtone**.

L'année 2024 a été une année record pour la transmission de dengue dans l'hexagone, avec **8 épisodes de transmission autochtone de dengue identifiés dans les autres régions** pour un total de **78 cas** : **7 foyers en région Provence-Alpes-Côte d'Azur** (17 cas dans les Alpes-Maritimes, 18 cas dans le Vaucluse et 41 cas dans le Var) et **1 foyer en région Auvergne-Rhône-Alpes** (2 cas dans la Drôme). Un cas autochtone de chikungunya a également été identifié en Ile-de-France.

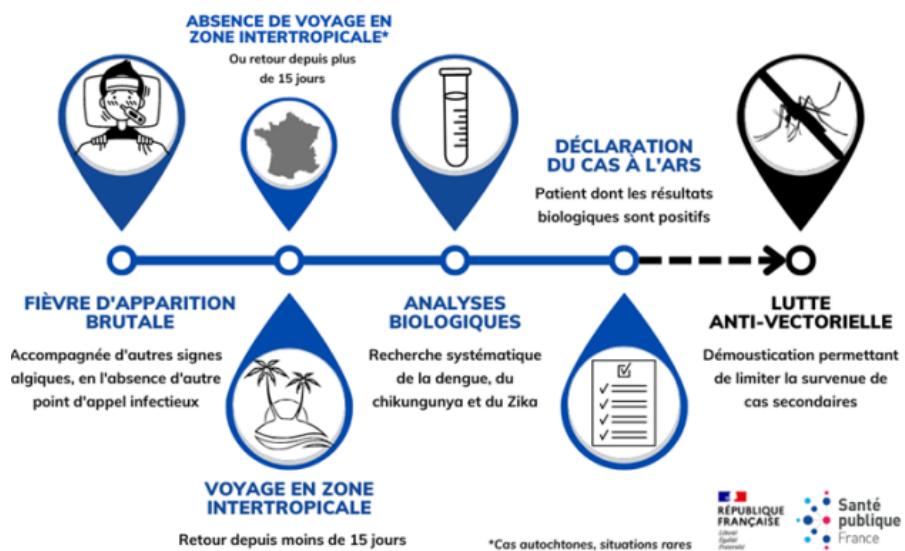
Pour en savoir plus : [Données de surveillance renforcée en France hexagonale](#)

Dispositif de surveillance renforcée en France hexagonale

Le chikungunya, la dengue et le Zika sont des maladies transmises par le « moustique tigre », présent sur le territoire hexagonal et actif entre les mois de mai et de novembre. Au cours de cette période, des interventions de démoustication sont réalisées autour des lieux fréquentés par les cas pour limiter le risque de transmission autochtone. Elles vont permettre de tuer les moustiques avant qu'ils ne se contaminent en piquant une personne infectée, ou qu'ils n'infectent d'autres personnes.

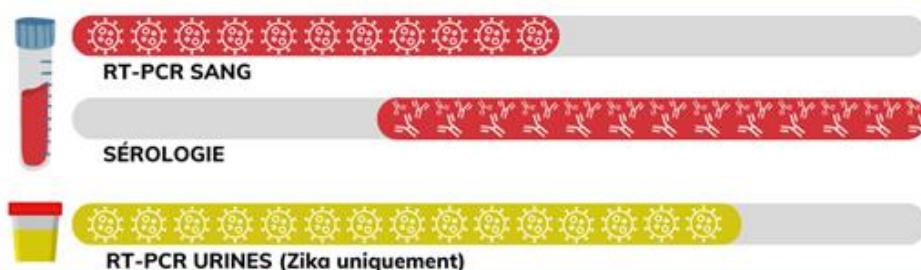
Professionnels de santé, pensez au diagnostic et au signalement précoce des cas à l'ARS !

Chronologie des actions à réaliser suite à l'identification d'un cas suspect de dengue, chikungunya ou Zika



Dengue, chikungunya et Zika Prescriptions biologiques

DÉBUT DES SIGNES J+1 J+2 J+3 J+4 J+5 J+6 J+7 J+8 J+9 J+10 J+11 J+12 J+...



PLATEFORME REGIONALE DE RECEPTION DES SIGNALS



Tél : 0800 301 301
Fax : 05 34 30 25 86
Mél : ars-oc-alerte@ars.sante.fr

ARS Occitanie - CVAGS
Site de Toulouse
10 chemin du Raisin
31050 Toulouse Cedex 9



Pour en savoir plus :

[Dossier thématique sur le site de l'ARS Occitanie](#)

Données de surveillance renforcée en France métropolitaine

<https://www.occitanie.ars.sante.fr/professionnels-de-sante-conseils-pour-votre-pratique>

Partenaires de la surveillance

- ARS Occitanie
- CNR arbovirus (IRBA-Marseille)
- Laboratoire Biomnis
- Laboratoire Cerba
- Laboratoire de virologie du CHU de Toulouse
- Laboratoire de virologie du CHU de Montpellier
- Laboratoire de virologie du CHU de Nîmes
- Opérateurs de démoustication
- Cliniciens et LBM

Rédacteur en chef

Damien Mouly, délégué régional de Santé publique France Occitanie

Équipe chargée de la surveillance

Amandine Cochet

Anne Guinard

Marine Haultcoeur

Olivier Catelinois

Cécile Durand

Stéphanie Rivière

Pour nous citer : Bulletin. Surveillance du chikungunya, de la dengue et du Zika en Occitanie. 6 mai 2025. Saint-Maurice : Santé publique France, 4 p., 2025. Directrice de publication : Caroline Semaille

Dépôt légal : 6 mai 2025

Contact : occitanie@santepubliquefrance.fr / 05 34 30 26 35